



Le courrier des retraités du Pays de Châteaubriant

Jun-Juillet 2023

Compte rendu de l'assemblée générale des retraités CFDT de Châteaubriant du 15 juin 2023

Nous n'étions pas très nombreux mais la discussion fut intéressante et nous avons échangé sur de nombreuses questions. Fonctionnement collégial de l'UL, rencontre le 1er mercredi de chaque mois. Il a été décidé de poursuivre sur le même rythme



Le nombre d'adhérents est en forte baisse. En 2004, il y avait 60 adhérents, aujourd'hui une trentaine. Ce n'est pas une surprise, cela tient compte de l'évolution des réalités sociales, industrielles, du pays de Châteaubriant. Mais, justement, n'hésitez pas à parler de notre union locale des retraités autour de vous auprès de jeunes (ou moins jeunes) retraités. **Nous avons besoin de vous**. Il suffit que vous nous signaliez ces sympathisants et quelqu'un du bureau prendra contact avec lui ou avec elle.

Activité liée à la lutte contre la réforme des retraites : on (Bernard Gaudin) a participé régulièrement à toutes les coordinations avec la CGT, FO, Solidaires, et la Confédération Paysanne. L'intersyndicale s'est bien passée au niveau des discussions.

Les retraités qui étaient bien présents dans les manifestants à chaque rendez-vous. C'est la réplique de ce qui s'est passé aux niveaux départemental ou national. Châteaubriant n'a pas été à la traîne...

Les comptes rendus oraux de la CFDT aux manifestants ont été appréciés (rencontres avec le sous-préfet,)

Le budget est équilibré

Travaux à faire : devis de 1500 € pour l'étanchéité du toit de l'Union Locale.

Les rapports d'activités et financier sont adoptés à l'unanimité.

Publication du "**Courrier des retraités du Pays de Châteaubriant**" : un numéro par mois avec un thème différent à chaque fois. Des bonnes remarques au sujet de cette publication : « le bulletin est très clair ». Continuer avec un bulletin du même format : court et à parution mensuelle si possible.

L'assemblée a décidé d'organiser une sortie à Nantes au mois d'octobre prochain. Des précisions vous seront données ultérieurement.



CFDT Retraités Loire-Atlantique

Un site Web à visiter à visiter : <https://www.cfdt-retraites.fr/loire-Atlantique>

Après 75 ans, des niveaux de vie moins élevés mais un taux de pauvreté inférieur à la moyenne de la population

Le niveau de vie des personnes âgées est usuellement mesuré parmi les seules personnes vivant en logement ordinaire. Toutefois, 9 % des 75 ans ou plus vivent en institution en 2016. En les intégrant, le niveau de vie médian de la population des 75 ans ou plus en France métropolitaine est abaissé de 1%: il est de 20160 euros annuels en 2016, soit 2 % de moins que l'ensemble de la population.

Le niveau de vie médian baisse avec l'âge : -14 % entre celui des 75-9 ans et celui des 95 ans ou plus. En effet, la part de femmes augmente avec l'âge. Alors que le montant de leurs pensions et retraites est inférieur. En outre, les générations les plus anciennes ont des retraites plus faibles du fait notamment de carrières plus souvent incomplètes et de professions exercées moins rémunératrices.

Les personnes de 75 ans ou plus vivent nettement moins souvent sous le seuil de pauvreté monétaire : 9. Contre 14 % pour l'ensemble de la population. Le niveau de vie des personnes âgées les plus modestes est souvent rehaussé par les allocations logement qui peuvent être cumulées à l'allocation de solidarité aux personnes âgées.



Source : Insee Première no 1940.

Les seniors vivent de plus en plus souvent en couple

En 2019, en France, six adultes sur dix vivent en couple dans le même logement que leur conjoint. Les plus de 70 ans résident plus souvent en couple en 2019 que dans les décennies précédentes. La part des hommes vivant en couple est la plus élevée entre 68 et 75 ans (76%): nés dans les années 1940, ils font partie des générations qui ont vécu le plus en couple. Quelle est la principale raison ?

Cela est le résultat de la baisse régulière de la mortalité des hommes qui a entraîné le recul de l'âge au veuvage. Entre 1999 et 2019, la mortalité des hommes de plus de 70 ans baisse plus fortement que celle des femmes, déjà faible parmi les septuagénaires avant 2000. Le veuvage des femmes diminue donc davantage que celui des hommes, d'autant plus que leurs conjoints sont généralement plus âgés qu'elles.



Ainsi, la part des personnes vivant en couple après 70 ans augmente de façon plus marquée pour les femmes : + 10 points en moyenne à 80-89 ans (26% en 2019 contre 16% en 1999), et + 5 points pour les hommes (65% contre 60%). En 2019, les trentenaires, femmes et hommes, vivent d'autant plus souvent en couple que leur diplôme est élevé : c'est le cas de sept titulaires d'un bac+5 sur dix, contre six personnes sans diplôme sur dix. Avant 2000, les femmes avaient au contraire d'autant plus souvent un conjoint qu'elles étaient peu diplômées. Chez les hommes, les comportements de conjugalité ne variaient guère selon le diplôme, seuls ceux qui n'en avaient pas se distinguaient par une vie en couple moins fréquente. Les comportements des femmes et des hommes ont ainsi tendance à se rapprocher.

Source : Insee Première no 1940.